

# Transport à la demande du Conseil Général du Rhône

## Principes de fonctionnement :

Géré par le Conseil Général du Rhône, **ce service ne fonctionne que si une réservation préalable est effectuée par un utilisateur au plus tard avant 15h00 la veille du départ. Ce service fonctionne tous les jours de 07h00 à 20h00, sauf le dimanche et les jours fériés.**

**Ce service fonctionne pour les personnes résidant sur l'ensemble des communes des cantons de St Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise.**

Pour les personnes à mobilité réduite, des véhicules adaptés peuvent être mis place. Si vous souhaitez bénéficier d'un véhicule adapté, merci de le préciser lors de votre réservation. Attention : en cas de correspondance, les véhicules utilisés pour les lignes régulières de cars ne sont pas encore aménagés.

## Pour réserver :

**Appelez la centrale de réservation** du Conseil Général au **04 74 60 10 11** (du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00).

### **Précisez :**

- **Votre adresse** (la prise en charge se fait au plus proche de votre domicile).
- **La commune sur laquelle vous souhaitez vous rendre** (Chaque commune des cantons de St Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise possède un point de dépose. Les communes de Chazelles sur Lyon, l'Arbresle, Tarare, Feurs, Ste Catherine, et St Julien sur Bibost peuvent également être desservies).
- **Les horaires de votre trajet** (le service fonctionne tous les jours de 07h00 à 20h00 sauf les dimanche et jours fériés)

**Note :** Si votre trajet peut être effectué grâce à une ligne régulière de cars, le Transport à la Demande vous ramènera à l'arrêt le plus proche de la ligne régulière de cars pour une correspondance.

## Tarifification du service de Transport à la demande:

**Le tarif est de 2 € le trajet pour un aller simple.** La correspondance est possible avec une ligne régulière des cars du Rhône pendant l'heure qui suit la première utilisation du ticket. L'ensemble des abonnements valables pour l'utilisation des lignes régulières de cars est accepté pour régler des trajets en Transport à la Demande.

Les tickets à l'unité sont vendus directement par le conducteur. Le service est également accessible avec les cartes 10 et 40 trajets

**Note :** En cas d'empêchement ou pour obtenir de plus amples informations, appeler le service de réservation du Conseil Général au (04 74 60 10 11)

Infos Pratiques des Monts du Lyonnais – Lignes de proximité et Transport à la Demande